

Annexe au Budget Primitif 2021 - CCAS

Madame la Présidente donne quelques détails sur les propositions budgétaires pour le vote du budget 2021. Il a été envisagé un budget à périmètre quasi constant eu égard aux incertitudes relatives au contexte sanitaire qui perdure depuis le début de l'année 2021.

Section de fonctionnement : 304 300 €

★ En recettes

La recette essentielle provient de la subvention du budget de la commune soit 170 000 € (identique à 2020), l'encaissement de la vente des tickets repas des personnes âgées : 106 200 € (estimation de 17 700 repas à 6 €) imputé au 7038-61 ainsi que le service de la téléassistance (6000 €).

★ En dépenses

Le principal poste de dépenses du CCAS concerne le remboursement de la mise à disposition du personnel par la commune (102 442€) et la fabrication des repas (106 200 €) soit un total de 208 642 €.

Agents	Quotités affectés	Montant estimé à rembourser
AP	40 %	13 868 €
ER	100 %	35 120 €
CB	100 %	31 132€
CJ	19 %	4 576€
MWT	55 %	17 746 €
	TOTAL	102 442€

Suivant l'évolution de la crise sanitaire et si les conditions le permettent nous poursuivrons certaines activités du CCAS.

- ✓ Poursuite des activités diverses telles que la Semaine Bleue, la Fête des Grand-mères, des sorties à l'extérieur, des animations avec des intervenants (informatique ...) et des colis de Noël : 20 000 €.
- ✓ Poursuite des aides facultatives : colis alimentaire, bons produits frais, bons combustibles, aide au paiement des factures d'eau : 5 000 €.
- ✓ Continuité de la navette (minibus) pour les personnes âgées adhérentes au foyer les Ecureuils et les personnes ayant des difficultés de déplacement : 13 500 €.
- ✓ Le service de téléassistance : ce dispositif départemental permet aux personnes âgées de pouvoir conserver leur autonomie le plus longtemps possible avec le maximum de sécurité et d'améliorer les conditions de vie quotidienne des personnes âgées : 5000 €.
- ✓ Le traditionnel repas des anciens avec animation : 14 000 €

- ✓ Le Service Civique sera reconduit dont l'objectif principal est de rompre l'isolement des personnes âgées isolées ou en difficultés sociales, ceci dans le but de conserver le lien et une plus grande proximité avec les administrés. Le portage de livres en partenariat avec la médiathèque est maintenu.
- ✓ Poursuite de la nouvelle action santé sur la prévention Santé Seniors avec les associations sportives Mallemortaises pour financer une partie de l'adhésion aux licenciés dans le but de faciliter le maintien de la mobilité et de l'autonomie des seniors :1800 €, si le contexte le permet.
- ✓ Aide aux aidants : projet d'un café des aidants en cours d'étude (intervenants...).
- ✓ Aide au permis de conduire dans le cadre des aides facultatives : projet en cours d'étude.
- ✓ Soutien aux familles en difficultés à l'aide de bons d'achat en lien avec le commerce local.

Section d'investissement 34 665.92 €

✓ Dépenses d'investissement

- Achat d'un bureau sécurisé pour la caisse enregistreuse de la régie CCAS, il est convenu de voir avec le prestataire afin d'harmoniser l'ensemble du foyer
- Création d'un espace dédié au CCAS : des aménagements, dans l'enceinte de l'Hôtel de Ville sont prévus pour 21 600 € et 10 000 € pour l'acquisition des mobiliers requis.

✓ Recettes d'investissement

- L'excédent constaté de 2020 pour 4204 €
- Les dotations aux amortissements pour 4204 €
- L'affectation du résultat pour 26 257.92 €

Le contexte sanitaire nous imposera une grande vigilance et attention à l'égard de nos aînés et des personnes fragiles ou isolées. Le budget 2021 devra s'adapter à de nouveaux besoins que cette année, à l'instar de 2020, pourraient révéler.